



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

21 | Avril 2009

Fictions humanitaires

Marginaux planétaires d'archipels concentrationnaires

Christel Thibault, L'Archipel des camps- L'exemple cambodgien, PUF,
Collection Partage du savoir, 2008

Philippe Ryfman



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/humanitaire/150>

ISBN : 978-2-918362-39-5

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 15 avril 2009

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Philippe Ryfman, « Marginaux planétaires d'archipels concentrationnaires », *Humanitaire* [En ligne], 21 |
Avril 2009, mis en ligne le 13 octobre 2009, consulté le 24 octobre 2022. URL : [http://
journals.openedition.org/humanitaire/150](http://journals.openedition.org/humanitaire/150)

Ce document a été généré automatiquement le 24 octobre 2022.

Tous droits réservés

Marginaux planétaires d'archipels concentrationnaires

Christel Thibault, *L'Archipel des camps- L'exemple cambodgien*, PUF, Collection Partage du savoir, 2008

Philippe Ryfman

RÉFÉRENCE

Christel Thibault, *L'Archipel des camps- L'exemple cambodgien*, PUF, Collection Partage du savoir, 2008.

- 1 La relative faiblesse quantitative de la recherche francophone en matière humanitaire a été suffisamment déplorée – à commencer par l'auteur de ces lignes – pour ne pas boudier *a contrario* le plaisir que procure la rencontre avec des travaux d'une qualité exceptionnelle. Force est alors de constater – en dépit d'une conjoncture ingrate et peu propice – que des chercheurs parviennent ainsi, par l'excellence, à suppléer à l'insuffisance numérique. C'est le cas incontestable de l'ouvrage ici commenté portant sur les camps de déplacés et de réfugiés qui s'étaient formés, il y a une trentaine d'années, de part et d'autre de la frontière khméro-thaïlandaise. Le fait d'ailleurs qu'il ait été distingué en figurant parmi les lauréats du Prix 2008 de la Recherche universitaire attribué par le journal *Le Monde*¹ témoigne éloquemment du caractère partagé de cette appréciation.
- 2 Son auteur, Christel Thibault, chercheur indépendant², a consacré plusieurs années d'un labeur intense – nourri d'investigations de terrain pertinentes et approfondies – à l'élaboration de ce qui a d'abord constitué une thèse de doctorat en géographie. Ce livre en représente la déclinaison destinée à un public plus large que celui des seuls spécialistes de la discipline. Comme le souligne Sylvie Brunel – dans une élogieuse préface – ce travail « *force l'admiration* » non seulement par l'originalité et le sérieux des analyses que l'auteur (certes en empathie avec son sujet, mais sans abolir la distance requise pour un travail scientifique) y développe. Mais aussi parce que ce travail

s'appuie, tant sur un dépouillement systématique des archives et de la littérature sur le sujet, que sur un grand nombre d'entretiens et d'enquêtes fouillées menés auprès d'ex-réfugiés ou déplacés. Or, cette dernière démarche d'enquête n'est – à notre connaissance – guère, voire pas du tout, fréquente à pareil niveau et surtout *a posteriori*. C'est-à-dire avec la distance que permet le recul du temps long. Le lecteur prendra ainsi connaissance de celle conduite (pp. 43 à 47) auprès d'échantillons de familles rentrées au Cambodge après les rapatriements et qui permettent de catégoriser les motifs des départs initiaux. Les résultats le surprendront probablement et gagneraient à être médités à l'aune de situations similaires aujourd'hui : ainsi 90 % des départs vers les camps frontaliers entre 1979/1980 « *ne correspondent pas à une crainte de retour au pouvoir des Khmers rouges* », mais sont avant tout motivés par la « *présence vietnamienne* » suivie par les « *problèmes économiques* » (p. 44)...

- 3 L'ouvrage de Christel Thibault fera donc date, d'autant qu'il rappelle utilement – ce que l'on a trop facilement oublié – que ces camps ont perduré de la chute du régime Pol Pot en 1979 jusqu'en 1992/1993, date à partir de laquelle³ des retours massifs se sont amorcés. Relativement court en termes de pagination, le contenu en reste extrêmement riche et dense. L'auteur y développe en trois chapitres son argumentaire central qui s'attache à montrer que s'est bâti à l'époque un véritable complexe transfrontalier de camps de réfugiés ou déplacés. Avec la particularité majeure – au-delà des classiques problématiques humanitaires en pareille circonstance – qu'il a bénéficié du soutien tacite, voire direct de la majorité de la communauté internationale de l'époque (à commencer par les pays occidentaux, la Chine, la Thaïlande et une large part du système des Nations unies). Or, les principes humanitaires y auront été allégrement et sciemment violés, et les populations civiles placées (sans aucune autre alternative) « *sous influence* » (p. 60), autrement dit sous le contrôle des trois principaux mouvements politico-militaires cambodgiens, lesquels se répartiront, en quelque sorte, les camps – et donc les civils qui s'y trouvent. Ils auront l'objectif clairement avoué d'asseoir et de consolider leurs positionnements politiques en fonction des *quanta* de personnes contrôlées, d'une part et de constituer, d'autre part, sur la frontière – face au corps expéditionnaire vietnamien et à ses alliés, les troupes du gouvernement installé par Hanoï à Phnom-Penh – des « *sanctuaires humanitaires* » (p. 87). C. Thibault préfère même parler de « *sanctuaires politico-humanitaires* », mais elle se réfère expressément à cette notion de sanctuaire conceptualisée dans les années 1980 par Jean-Christophe Rufin [qu'elle cite largement]. À juste raison, puisque celle-ci va trouver dans ces confins khméro-thaïlandais une application concrète quasi chimiquement pure. C'est ainsi que l'ensemble de la zone frontalière présentera « *durant la décennie 1980, une juxtaposition de systèmes autonomes d'organisation spatiale, constitués chacun de trois types d'espaces (camps de réfugiés, camps satellites et bases militaires, zones libérées) et de trois groupes de populations susceptibles d'être transférés d'un espace à un autre (civils réfugiés en Thaïlande, combattants circulant de part et d'autre de la frontière, civils et combattants transférés au Cambodge)* » (p. 86).
- 4 L'emploi du terme « *archipel des camps* » par l'auteur est évidemment rien moins pareillement qu'anodine. On peut en effet lui prêter un double sens : celui de désigner la configuration spatio-géographique non naturelle formée par ce chapelet de camps non-contigus les uns aux autres. On y voit la patte de la géographie. Mais il renvoie encore, probablement, à Soljenitsyne et au système carcéral du goulag. On pense certes immédiatement aux camps contrôlés par la fraction khmère rouge comme Site K ou

Site 8. Mais les royalistes de Sihanouk ou les républicains de Son Sann ne sont pas en reste.

- 5 Dans ces sanctuaires, en tout cas, l'aide humanitaire a été assurée par une structure *ad hoc* créée spécialement par les Nations unies, l'UNBRO (*United Border Relief Operation*), qui de 1982 à 1990 a disposé à cet effet d'un budget d'environ 350 millions de dollars, réunis grâce aux contributions apportées par 28 pays. Le CICR et une quinzaine d'ONG intervinrent également. Or, en dépit de timides tentatives initiales, l'UNBRO n'assurera jamais « *ni la protection, ni la sécurité de la population réfugiée* » (p. 62), et se contentera de protestations de pure forme face au comportement des mouvements politico-militaires en cause. Autrement dit, au drame du déracinement et de la précarité des conditions de vie se sont ajoutés pour les populations les bombardements et les attaques des forces vietnamiennes, les fuites éperdues dans la jungle lorsque la pression militaire se faisait trop forte, l'absence de distinction entre civils et combattants, les enrôlements forcés... Sans même évoquer l'absence de liberté de choix ou la non-application de la Convention sur les réfugiés, par exemple en vue d'une éventuelle réinstallation – au moins d'une partie d'entre eux – dans un pays d'accueil, comme les réfugiés vietnamiens ayant quitté le Viêt Nam réuni après la chute de Saïgon en 1975 purent, eux, en bénéficier. Ce fut le cas aussi des Cambodgiens des vagues précédentes ayant fui la guerre civile (1970-1975), le régime de Pol Pot (1975-1979)⁴ ou s'étant mis en mouvement vers la Thaïlande dans les mois suivants immédiatement sa chute. Ces réfugiés dits « statutaires », eux, trouvèrent quasiment tous à se réinstaller dans des pays tiers⁵. Même si l'auteur adopte pour parti général tout au long de son travail de ne point trop « charger » les Nations unies (p. 162), il n'en reste pas moins que celles-ci n'ont pas vraiment cherché à contester cette instrumentalisation. Par incapacité à s'y opposer, mais visiblement aussi – comme il vient d'être dit – parce qu'elle jouissait de l'appui tacite de la communauté internationale et arrangeait tout le monde. On comprend mieux dès lors que la raison officielle pour laquelle le HCR fut écarté – les populations concernées étaient essentiellement constituées de déplacés et non de réfugiés – ne doive probablement rien au hasard...
- 6 Dans son troisième et dernier chapitre, Thibault s'étend longuement sur les opérations de rapatriement, conséquence heureuse de la mise en œuvre du processus de paix découlant de la signature des accords de Paris et de la mise en place de l'Apronuc à partir de 1992. Elle souligne certes les limites du rapatriement volontaire – même si « *l'immense majorité des résidents des camps a accepté de son plein gré de rentrer au pays* » (p. 120) – mais celui-ci a été un succès. Ce rapatriement cependant a été compliqué, d'abord par les antagonismes entre les trois principales fractions politiques cambodgiennes, un niveau élevé d'insécurité, des violences ethniques antivietnamiennes (pp. 113 à 119). Ensuite par les dangers découlant d'un espace très largement miné (pp. 121 et 124). Autrement dit, l'option de réinstallation dans des régions dont les réfugiés ou déplacés n'étaient pas initialement originaires s'est finalement trouvée privilégiée. Cependant « *la population déplacée s'est progressivement redistribuée au sein de l'espace national* » (p. 163) et a pu ensuite globalement réintégrer « *les espaces qu'elle occupait à l'extrême fin des années 1960, en milieu rural comme en milieu urbain* » (*ibid.*). Comparativement à des situations identiques, cela constitue un heureux résultat. Par contre, la réintégration sociale laisse encore à désirer et une partie des réfugiés ou déplacés ont longtemps vécu dans des situations de dénuement durable, qui pour certains se poursuivent encore. Enfin, le contexte politique intérieur cambodgien particulièrement agité durant la seconde partie de la décennie 1990 provoquera

d'ultimes mouvements pendulaires d'allers et retours. Ils culmineront en 1997 avec une crise qui verra se produire une spectaculaire vague de nouveaux déplacements forcés, et révélera, aussi, l'existence d'une population réfugiée résiduelle demeurée en Thaïlande. Les quatre-vingt à cent mille personnes concernées seront finalement presque toutes rapatriées en 1999.

- 7 Il est impossible dans l'espace limité de cette recension de rendre compte de la richesse et de la diversité de l'apport de Christel Thibault, soutenu par un appareil conséquent de notes et de bibliographies, accompagnées de cartes fort lisibles (en dépit du noir et blanc) et très éclairantes. Appareil qui cependant ne nuit en rien au plaisir de la lecture, servi par un style agréable et évitant le travers de l'usage d'un langage ésotérique. On ne chicanera pas l'auteur sur quelques travers et facilités largement dus à sa méconnaissance, somme toute compréhensible, de sujets éloignés de son champ de recherches propre. Il en va ainsi de son adhésion sans nuances à la thèse d'autres chercheurs voyant dans la fondation Ford un simple instrument de la politique hégémonique du gouvernement américain (pp. 90-91). La réalité est infiniment plus complexe, et l'enquête conduite par une équipe de la Ford entre février et mars 1989 sur une commande de l'UNBRO – et donc grâce au mécénat de cette fondation – a fourni des données d'une excellente qualité (aux dires de Thibault elle-même...) sur les profils sociodémographiques et socioéconomique des résidents des camps.
- 8 Un ouvrage à recommander fortement donc à tous ceux qui – dans la recherche, comme dans les agences humanitaires – travaillent sur ce type de questions ou qui à l'avenir conduiront des programmes en pareille situation. Mais aussi bien au-delà – sur un plan plus transversal – quant à la place et au rôle de l'aide humanitaire elle-même pour le citoyen préoccupé du sort réservé à ces marginaux planétaires que sont, de plus en plus, devenus les réfugiés et déplacés. Le décryptage effectué par l'auteur du cas cambodgien constituera désormais une utile source de réflexion et une référence. Surtout en cette fin de première décennie du nouveau siècle où le contexte général de l'aide subit de profondes transformations. Car loin de demeurer une exception engendrée par des circonstances particulières, le retour d'un schéma de type thaïlando-cambodgien ne semble en effet nullement à exclure. Peut-être même dès les mois à venir avec les IDP's du Darfour sur les confins tchado-soudanais.

NOTES

1. Avec le concours de la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme et des Presses Universitaires de France.
2. Ce qui signifie – pour qui n'est pas familier du dispositif français en la matière – qu'elle n'est rattachée à aucun laboratoire ou université.
3. Consécutivement aux Accords de Paris du 23 octobre 1991.
4. Mais dans l'un et l'autre cas en nombre limité, quelques dizaines de milliers seulement.
5. Dont 35 000 en France (p. 23).

AUTEURS

PHILIPPE RYFMAN

Professeur et chercheur associé à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne et au CRPS et membre
du Comité de rédaction d'*Humanitaire*